



**Ne coupez pas !**

Comité Liaison directe

Komitee SBB  
**Pro Juralinie**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Delémont, Laufon, le 15 juillet 2016

### Mobilisation sans précédent en faveur de la liaison Bâle – Bassin lémanique

**Le comité « Liaison directe » et le Komitee SBB Pro Juralinie » viennent d'adresser aux CFF et à l'Office fédéral des transports une résolution en faveur d'une amélioration de l'offre ferroviaire entre Bâle et le bassin lémanique via Laufon, Delémont, Moutier et Granges Nord. Une telle amélioration n'étant possible qu'avec l'aménagement d'un tronçon à double voie entre Laufon et Bâle, les deux comités exigent que cette mesure soit intégrée au prochain programme de développement de l'infrastructure ferroviaire actuellement en préparation. Cette revendication fait l'objet d'un large soutien qui comprend notamment l'ensemble des parlementaires fédéraux des cantons de BS, BL, SO, JU et JUBE ainsi que les deux Conseillers aux Etats du canton de Berne. De nombreux chefs d'entreprises sont également signataires de cette résolution.**

Depuis l'introduction du nouvel horaire CFF en décembre 2015, il n'y a plus de liaison ferroviaire directe (sans changement de train) entre Bâle et Lausanne / Genève. De plus ce nouvel horaire constitue une détérioration de l'offre pour une partie de la clientèle de la région jurassienne et du Laufonnais.

Le tronçon entre Bâle et Bienne est encore très largement à voie unique. Or pour améliorer la qualité de l'offre, c'est-à-dire augmenter le cadencement entre Bâle et Laufon d'une part, et recouvrir la liaison directe de et vers le bassin lémanique d'autre part, un doublement de la ligne est indispensable sur trois kilomètres dans le secteur de Grellingen.

Cette mesure est d'ailleurs expressément prévue par la Convention du 30 novembre 2015 passée entre les CFF, l'OFT et les cantons de Bâle Campagne et du Jura. Toutefois, c'est le Parlement fédéral qui aura le dernier mot, raison de la mobilisation qui est en cours dans la région jurassienne et le Laufonnais. Cette démarche suscite une mobilisation sans précédent avec d'ores et déjà le soutien de l'ensemble des Parlementaires fédéraux des cantons de BS, BL, SO, JU, JUBE ainsi que de nombreuses entreprises et organismes.

Annexes :

- résolution avec la liste des signataires au 15 juillet 2016
- résumé de la situation
- extrait de la Convention du 30 novembre 2015

---

#### Renseignements complémentaires:

Claude Hêche, Conseiller aux Etats, 079 457 32 89  
Maxime Zuber, maire de Moutier, 079 2241513  
Jean-Claude Hennet, 079 250 86 64

Claude Janiak, Conseiller aux Etats, 079 311 57 24  
Elisabeth Schneider-Schneiter, Conseillère nationale, 079 702 86 64  
Marc Scherrer, Landrat, 076 337 95 13

[info@liaisondirecte.ch](mailto:info@liaisondirecte.ch)  
[www.liaisondirecte.ch](http://www.liaisondirecte.ch)

Comité Liaison directe, rue des Moulins 2, 2800 Delémont